

LETTRE DU CENTRE N° 208

Sujet : « Parcours logement social adapté » : sessions de formation 2017.

En 2016, le centre de formation et des expertises métiers a proposé un parcours de formation « pilote » sur le logement social adapté en apprentissage mixte (instruction 2016 - 58 – DRH). Ce dispositif est reconduit en 2017 dans une version actualisée.

A titre de rappel, le dispositif « logement social adapté » s'inscrit dans le cadre de l'axe « accompagner le grand âge en perte d'autonomie ». Il vise à soutenir le financement de l'adaptation de logements (en rénovation ou en construction) pour les personnes âgées ou en situation de handicap. L'Agirc et l'Arrco ont élaboré un cahier des charges listant les conditions d'obtention de subvention ainsi que les outils essentiels pour mettre en œuvre ces projets.

Le centre de formation et des expertises métiers, en lien avec la direction de l'action sociale (DAS) et l'Association Formation Professionnelle des Organismes du Logement Social (AFPOLS), propose un dispositif de formation innovant afin de permettre aux collaborateurs des directions d'action sociale de mieux connaître et comprendre le secteur professionnel du logement social et de s'appropriier les enjeux du cahier des charges ainsi que les conditions d'adaptation du bâti.

Cette formation est proposée en apprentissage mixte (blended learning) : un module e-learning de 3 heures composé de 5 séquences, suivi d'un module en présentiel de 2 jours.

La formation en présentiel est proposée aux dates suivantes :

- **28 et 29 mars 2017.**
- **12 et 13 octobre 2017**

Le module e-learning, élément obligatoire et indispensable au suivi de la formation en présentiel, sera mis à disposition à partir du mois de février 2017 pour le présentiel du 28 et 29 mars 2017 et à partir du mois de septembre 2017 pour le présentiel du 12 et 13 octobre 2017.

Pour mettre en œuvre cette formation en intra-groupe ou en inter-groupes régional, il convient de contacter Valérie Duran, responsable de projet pédagogique, au 01 71 72 13 73 ou par courriel vduran@agirc-arrco.fr.

Pour les sessions inter-GPS, Il convient :

- soit de retourner le bulletin d'inscription complété ci-joint avant le 17 février 2017 au Centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr),
- soit de procéder à la préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.

Vous trouverez ci-joint le programme et les modalités pratiques de cette formation.

PJ : - Contenu de la formation
- Bulletin d'inscription

Destinataires : *Direction générale*
Direction action sociale
Direction de la communication
Direction des ressources humaines
Responsables formation
Pour info : secrétaire du CE

Formation « Parcours logement social adapté »

MODULE E-LEARNING PIPOLS®

L'objectif général de ce parcours en e-learning est de permettre aux participants d'avoir une meilleure compréhension :

- des problématiques spécifiques au logement social,
- des partenaires clés d'un organisme HLM,
- des liens et transversalités qui caractérisent les acteurs internes de l'organisme et leurs partenaires externes.

Le parcours est organisé autour de 5 séquences :

SEQUENCE 1 : Origines, missions et enjeux du logement social

La création des différents statuts d'organismes (SA, OPH, Coopérative...).

L'origine du patrimoine des organismes au gré des grandes périodes de construction.

Les défis que le 21ème siècle pose au Mouvement HLM.

Et enfin la structuration du Mouvement.

SEQUENCE 2 : Les partenariats et les financements qui permettent de produire le logement social

Les principaux financements mis à disposition du logement social : PLUS, PLAI, PLS.

Les acteurs clés associés au financement du logement social.

Les contributions financières permettant de produire des logements à loyer modéré.

SEQUENCE 3 : Qui sont les clients de la Maîtrise d'Ouvrage ?

Les parties prenantes pour qui construit la Maîtrise d'Ouvrage.

La contribution des parties prenantes dans la définition des objectifs qualitatifs et quantitatifs d'une opération.

Les transversalités entre la Maîtrise d'Ouvrage et les autres services de l'organisme dans le processus de montage.

SEQUENCE 4 : Développement Durable : enjeux pour le logement social et applications dans l'organisme

Comment un organisme de logement social pilote une politique de Développement Durable.

Les déclinaisons du Développement Durable dans les grands services d'un organisme.

Les sigles qui caractérisent les opérations environnementales (H&E, THPE, BEPOS...).

SEQUENCE 5 : Loger et accompagner les locataires : les nouveaux enjeux de la Gestion Locative

Les principales évolutions du profil de la population locative depuis les 30 glorieuses jusqu'à aujourd'hui.

Les conséquences de ces évolutions en termes :

- de mobilité résidentielle et d'accession sociale,
- de besoins en services et en accompagnement social,
- d'image pour le parc social.

Comment évoluent les métiers de la Gestion Locative pour faire face à ces nouveaux enjeux.

TEMPS DE FORMATION ET ACCES AUX CONNAISSANCES

Le temps de formation est estimé à 3h00 pour effectuer un parcours complet. Différents niveaux de connaissances sont accessibles. Le premier niveau correspond à l'accès aux connaissances immédiatement délivrées lors de la navigation à travers les séquences. Sur certaines séquences, un glossaire ou un système de reportage apportent une couche de connaissances supplémentaires. Une bibliothèque de ressources (3ème niveau de connaissances) permet d'effectuer des recherches approfondies sur des thèmes clés comme le DALO, la loi MOLLE, la loi ALUR, la CUS... et de télécharger des documents.

La formation étant strictement individuelle, chaque apprenant avance à son rythme et approfondit les connaissances en fonction de ses besoins. La durée de formation peut donc varier d'un stagiaire à l'autre et se situer en dessous ou au-dessus de 3h00.

VALIDATION DES CONNAISSANCES

Un test de connaissances (50 questions en QCM) est accessible dès l'entrée en formation.

Le stagiaire peut choisir :

- de répondre aux 50 questions avant d'entrer sur les séquences,
- de ne répondre aux 50 questions qu'à l'issue de sa navigation dans les séquences,
- d'effectuer des va-et-vient permanents entre les séquences et le questionnaire.

Pour obtenir son attestation de formation, le stagiaire doit avoir obtenu 100% de bonnes réponses au test de connaissances.

Une attestation nominative est délivrée d'un simple clic à l'apprenant dès obtention des 100%.

MODULE PRESENTIEL

« PROJETS D'ADAPTATION DE LOGEMENTS AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX »

2 jours

☐ PRE-REQUIS

Avoir suivi et validé l'intégralité du module e-learning Pipols®

Connaissance du public « personnes âgées et handicapées »

☐ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue des journées de formation, les participants seront capables de :

- Relater les missions et les métiers des bailleurs sociaux et décrire le mécanisme des attributions de logements et les acteurs impliqués
- Souligner les caractéristiques des populations âgées et handicapées
- Inventorier les dimensions liées à la question de l'âge ou du handicap en lien avec l'adaptation du bâti,
- Expliquer les items du cahier des charges de l'Agirc et de l'Arrco en lien avec les adaptations du bâti
- Retenir une méthodologie d'analyse de la conception architecturale du bâti existant ou à construire, au regard des dispositions adaptées à l'occupation des logements par des personnes âgées et/ou handicapées.
- Désigner les ressources, les outils et les supports à disposition ou mobilisables pour valider la conformité d'un programme de création ou de rénovation de logements sociaux.

□ CONTENU

Jour 1 – matin

Introduction par Anne Saint Laurent, Directrice de l'Action Sociale Agirc et Arrco

- ✓ Les enjeux de l'investissement des Groupes de Protection sociale dans le domaine du logement social

Le secteur professionnel du logement social (rappels)

- ✓ Les grandes familles de logement social et leur histoire (ESH, OPH, COOP, ...)
- ✓ Le financement du logement social : les grandes catégories d'immeuble
- ✓ Les métiers des bailleurs sociaux et leurs enjeux
- ✓ Le public du logement social
- ✓ Les acteurs, partenaires des bailleurs sociaux

Quizz en grand groupe : validation du pré-requis « module e-learning Pipols© », retour sur quelques notions et chiffres clefs importants

Les attributions dans le logement social

- ✓ Plafond de ressources et plafond de loyers
- ✓ Les publics prioritaires
- ✓ Le fonctionnement d'une C.A.L. (commission d'attribution de logement)
- ✓ Les réservataires

Jour 1 - après midi

Comprendre les spécificités de l'âge et du handicap (rappels) - Animation Afpols

- ✓ Eléments démographiques, socio-économiques et socioculturels
- ✓ Les différentes typologies pour appréhender la personne âgée et la personne en situation d'handicap
- ✓ Le processus de vieillissement et l'évolution des habitudes de vie
- ✓ Les besoins liés à l'âge et au handicap
- ✓ Le comportement et les valeurs de la personne

Le repérage des adaptations du bâti utiles aux personnes âgées au sein de leur logement - Co-animation Agirc-Arrco & Afpols

- ✓ Les sept aspects principaux de la vie des personnes âgées à considérer pour réaliser des logements qui leur soient adaptés
- ✓ Sur le plan architectural et technique : la recherche des dispositions architecturales et des équipements les plus propices à favoriser la vie quotidienne de personnes dont les capacités se réduisent progressivement
- ✓ La définition de trois niveaux d'adaptation type :
 - minimum, standard et spécifique à certains handicaps :
 - l'accessibilité des immeubles et des logements,

Les items du cahier des charges de l'Agirc et de l'Arrco - Co-animation Agirc-Arrco & Afpols

- ✓ Logement adapté
- ✓ Logement très adapté

Jour 2 - matin

L'adaptation des logements vue par les bailleurs sociaux - Animation Afpols

- ✓ Rappel sur le financement de la construction et de la rénovation de logement social
- ✓ Les financements complémentaires liés à l'adaptation des logements aux personnes âgées et en situation de handicap
- ✓ La loi du 12 février 2005 et la loi du 28 décembre 2015
 - Panorama des impacts de la Loi pour le logement social

- L'obligation de mise en place d'un plan d'adaptation au logement
- Les partenaires et financements concernés

Jour 2 - matin et après midi

Le montage de dossiers d'adaptation

- ✓ Dossier en rénovation
- ✓ Dossier en construction

Les outils de l'Agirc et de l'Arrco

- ✓ La demande de dossier,
- ✓ Le cahier des charges 2 volets
- ✓ La liste des pièces
- ✓ La demande de subvention
- ✓ La base « hébergement »

Etudes de cas en sous-groupes en lien avec les outils et la méthode promue par l'Agirc et l'Arrco

L'approche méthodologique globale

- ✓ Identifier les éléments de méthode mobilisés par les techniciens : des termes et un vocabulaire technique spécifique
- ✓ Lire et comprendre un plan
- ✓ Option : le témoignage d'un maître d'ouvrage
- ✓ Adapter et formaliser sa méthode

Echange et évaluation des participants

- ✓ Les enjeux d'investissements
- ✓ La boîte à outils à disposition
- ✓ Les relais internes possibles.

COUT DE LA FORMATION

Il comporte l'accès au module e-learning et à la formation en présentiel de deux jours. Il s'élève à 1 200 € auquel il faut ajouter 19,50 euros de repas par jour.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation « Parcours logement social adapté »

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

S'inscrit à la formation e-learning et à la session

- du 28 au 29 mars 2017 (e.learning en février)
 du 12 au 13 octobre 2017 (e.learning en septembre)

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
 Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 1 200 €. Il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

Retourner le bulletin d'inscription complété ci-joint avant le 17 février 2017 au Centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gje.cfp@agirc-arrco.fr), ou procéder à la préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.